



## Extrait du registre des délibérations

Séance du 2 Mai 2022

L'an 2022 et le 2 Mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de GUILLEMAUD Maryvonne, Maire.

**Présents** : Mme GUILLEMAUD Maryvonne, Maire, Mme ROUXEL Magalie, MM : BRIEND Philippe, DÉSIGNÉ Patrice, LE ROCH Gérard, LE TARNEC Claude, MALEY Jean-Jacques, MARTIN Christophe, ROHEL Stéphane, TANCRAV Vincent

**Absent(s)** : M. MERIAN Jérôme

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 25/04/2022

**Date d'affichage** : 25/04/2022

### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en PREFECTURE DE VANNES

le : 16/05/2022

et publication ou notification

du :

**A été nommée secrétaire** : M. ROHEL Stéphane

### **Objet des délibérations**

#### **SOMMAIRE**

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2022  
PROPOS LIMINAIRES - COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
TRAVAUX DE METALLERIE AUX ABORDS DE LA SALLE COMMUNALE TIHEL  
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE "ESCALIER EXTERIEUR ECOLE SAINT SAMSON" RPI HELLEAN LA  
CROIX LA GREE  
TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LE TRACTEUR AGRICOLE NEW HOLLAND



### **20220502\_18 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2022**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le compte-rendu de la réunion précédente.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

### **20220502\_19 PROPOS LIMINAIRES - COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Par délibération du 28 mai 2020, le conseil municipal a décidé, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, de déléguer au Maire un certain nombre de compétences dans le but d'assurer une simplification et une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes.

Il doit être rendu compte périodiquement au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire.

Ces décisions sont les suivantes :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 5 000 euros ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

<b>N° DE LA DECISION</b>	<b>DATE DE LA DECISION</b>	<b>OBJET DE LA DECISION</b>
N° D08/2022	24/02/2022	Passation d'un marché de services pour la maintenance du radar pédagogique Evolis Solution VERSION SOLAIRE auprès de la société ÉlanCité 44700 ORVAULT pour un montant de 199,00 € HT/an.
N° D09/2022	04/04/2022	Passation d'un marché de fournitures pour l'achat de fleurs pour le fleurissement printemps/été de la commune de Hellean auprès de l'entreprise Les Serres des Ajoncs d'Or 56460 SERENT pour un montant de 438,85 € HT
N° D10/2022	19/04/2022	Passation d'un marché de travaux de métallerie : portail métallique et portillon métallique à proximité de la salle communale Tihel auprès de l'entreprise NG Métallerie 56120 FORGES DE LANOUEE pour un montant de 4 479,00 € HT (sans l'option longrine béton)

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

### **20220502\_20 TRAVAUX DE METALLERIE AUX ABORDS DE LA SALLE COMMUNALE TIHEL**

Madame le Maire rappelle le projet d'installation d'un portail métallique et d'un portillon aux abords de la salle communale Tihel ainsi que la décision n°D10/2022 du 19 avril 2022 concernant la passation du marché relatif à ces travaux auprès de l'entreprise NG Métallerie 56120 FORGES DE LANOUEE sans l'option "longrine béton".

Après échanges et discussions, Madame le Maire propose de retenir l'option "longrine béton pour fixation du rail pour la portail métallique".

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (9 Pour et 1 Contre) :



République Française  
Département MORBIHAN  
**Commune de HELLEAN**

- décide de retenir l'entreprise NG Métallerie 56120 FORGES DE LANOUEE pour les travaux de métallerie aux abords de la salle Tihel : réalisation et pose d'un portail métallique avec option "longrine béton" et d'un portillon pour un montant de 6 351,00 € HT

- donne pouvoir au maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

A la majorité (pour : 9 contre : 1 abstentions : 0)

**20220502\_21 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE "ESCALIER EXTERIEUR ECOLE SAINT SAMSON" RPI HELLEAN LA CROIX LA GREE**

Madame le Maire donne lecture du courrier de l'OGEC du RPI Helléan La Croix La Grée demandant une subvention pour aider au financement des travaux de réfection de l'escalier extérieur situé à l'école de Helléan dans le but d'assurer la sécurité des élèves. Ce projet s'élève à 15 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de ne pas accorder de subvention à l'OGEC du RPI Helléan La Croix La Grée pour les travaux de réfection de l'escalier extérieur de l'école Saint Samson de Helléan.

- autorise Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

**20220502\_22 TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LE TRACTEUR AGRICOLE NEW HOLLAND**

Madame le Maire rappelle la délibération n°20211115\_56 du 15 novembre 2021 relative à l'achat d'un tracteur agricole de la marque New Holland et des travaux d'entretien à prévoir.

Les travaux d'entretien (1er devis) auprès de l'entreprise BLANCHARD Agriculture 56800 Ploërmel s'élevaient à 5 578,00 € HT.

Madame le Maire rappelle aussi la décision n°D05 /2022 du 1er mars 2022 concernant des travaux d'entretien supplémentaires (2ème devis) auprès de l'entreprise BLANCHARD Agriculture 56800 Ploërmel pour un montant de 1 471,11 € HT.

Madame le Maire présente à l'assemblée le dernier devis de l'entreprise BLANCHARD Agriculture 56800 Ploërmel pour des travaux d'entretien nécessaires sur le tracteur agricole New Holland qui s'élève à 7 722,74 € HT.

Après échanges et discussions, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve la réalisation des travaux d'entretien sur ce tracteur auprès de l'entreprise BLANCHARD Agriculture (56), pour un montant de 7 722,74 € HT soit 9 267,29 € TTC.

- donne pouvoir au maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)



**Affaires diverses :**

➤ **ELECTIONS LEGISLATIVES 2022 - TOURS DE GARDE**

Désignation des assesseurs qui tiendront le bureau de vote le dimanche 12 juin 2022 et le dimanche 19 juin 2022 + désignation de 4 scrutateurs.

➤ **ORGANISATION DES MANIFESTATIONS A VENIR**

- **Concert dans l'église de Hellean** – Dimanche 8 mai 2022 à 16h

Prêt de la salle Tihel ; pot offert aux membres de la chorale du Roncier par la collectivité.

- **Rando** – Dimanche 22 mai 2022, départ entre 8h et 10h, pré communal

Organisateur : l'association Les Berges du Ninian. Réunion prévue lundi 09/05/2022 à 18h30 à la mairie.

- **Pique-nique communal** – Dimanche 3 juillet à partir de 12h00 au pré communal

La Commune offre le verre de l'amitié (pas d'inscriptions). Pas de buvette

Chacun apporte son pique-nique, ses jeux.

Tables, bancs et barbecue à disposition.

- **Jambon grillé** – Dimanche 21 août à 12h30, salle du pré communal

Organisateur : l'association Les Berges du Ninian

Prévoir réunion pour l'organisation : début juillet prochain

Bénévoles présents : Maryvonne Guillemaud, Jean-Jacques MALEY, Christophe MARTIN, Claude LE TARNEC, Patrice DÉSIGNÉ, Philippe BRIEND, Gérard LE ROCH, Stéphane ROHEL

➤ **RESTAURATION SCOLAIRE**

Commande de produits laitiers (fromage et yaourts) sur 3 jours (24 et 31 mai et 7 juin 2022) auprès du GAEC Lait Berbis du Broutay de La Croix Hellean suite à un échange entre les élus de La Croix Hellean et le GAEC.

➤ **TRAVAUX DE POINT A TEMPS AUTOMATIQUE (PATA)**

Travaux prévus semaine 19, côté Nord de la commune.

➤ **FLASH ÉTÉ**

La commission communication se réunit mardi 10 mai à 17h30. Distribution prévue pour mi-juin 2022

➤ **PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le lundi 27 juin 2022.

En mairie, le 16/05/2022  
Le Maire  
Maryvonne GUILLEMAUD